



# Rapport financier 2022

## Résumé

Le présent rapport présente les résultats et le bilan financier de l'association Nos oignons pour l'exercice comptable 2022.

## Table des matières

<b>Exercice 2021</b>	<b>2</b>
<b>Compte de résultat pour l'exercice 2022</b>	<b>2</b>
Produits . . . . .	2
Charges . . . . .	6
<b>Bilan pour l'exercice 2022</b>	<b>8</b>
Actifs . . . . .	8
Passif . . . . .	8
<b>Frais de fonctionnement à prévoir pour 2023</b>	<b>9</b>
<b>Conclusion</b>	<b>9</b>

## Exercice 2021

En 2021, l'association Nos oignons a pu poursuivre ses activités grâce aux contributions de ses fidèles donateur·ices ainsi qu'à une importante provision réalisée en 2019.

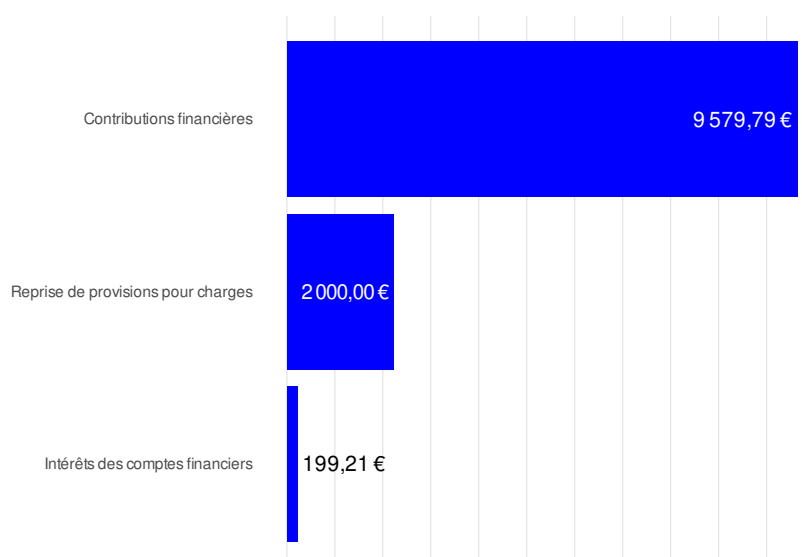
L'association démarre l'année 2022 avec 6 nœuds de sortie en fonctionnement. Le budget annuel est porté à 15 000 € avec l'arrivée du nouveau nœud hébergé par MilkyWan. Une augmentation substantielle des contributions financières est donc nécessaire, sans quoi il faudra utiliser le reste des provisions pour limiter les pertes.

## Compte de résultat pour l'exercice 2022

### Produits

Produits	2022	2021	2020
Ventes de marchandises			
Prestations de services			
Subventions			
Cotisations	1397,00	1665,00	1299,70
Collectes, dons	8182,79	8973,83	7455,71
Autres produits	2199,21	3502,81	3703,30
<b>Total</b>	<b>11779,00</b>	<b>14141,64</b>	<b>12458,71</b>

Le montant des cotisations d'adhésion à l'association est libre. On peut donc considérer que les cotisations constituent des contributions financières similaires aux dons. Par ailleurs, certain·e·s membres de l'association donnent plus régulièrement que leur seule cotisation. Regrouper les deux catégories de produits donne une meilleure vue des rentrées financières de l'association. Les analyses qui suivent emploient le terme de « contributions financières » pour désigner la somme des cotisations et des dons.



Répartitions des produits en 2022

Afin de limiter les pertes pour cet exercice, 2 000 € ont été repris des provisions pour charges d'exploitation réalisées les années précédentes.

Les intérêts proviennent du livret bleu sur lequel se trouve majoritairement le montant de nos provisions.

### Cotisations

L'adhésion à l'association se fait à prix libre. Le montant de l'adhésion est donc fixé individuellement par chaque membre.

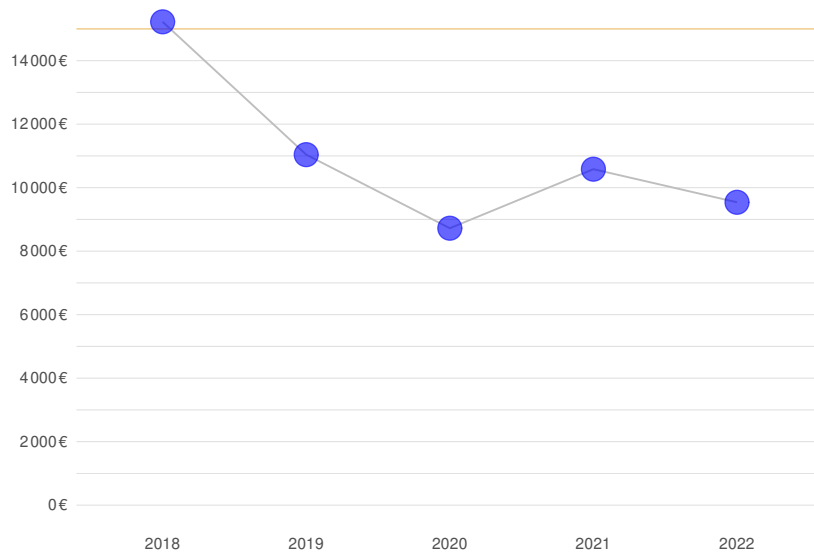
Le montant des cotisations pour l'année 2022 s'élève à 1 397 €, réparti entre 17 membres.

Ce chiffre est néanmoins sous-évalué car des membres participent à l'association avec des virements récurrents. Pour simplifier la comptabilité, un seul versement sur l'année est compté comme cotisation. Le reste apparaît dans les dons.

### Dons

L'association a récolté en tout 8 182,79 € pendant l'année 2022.

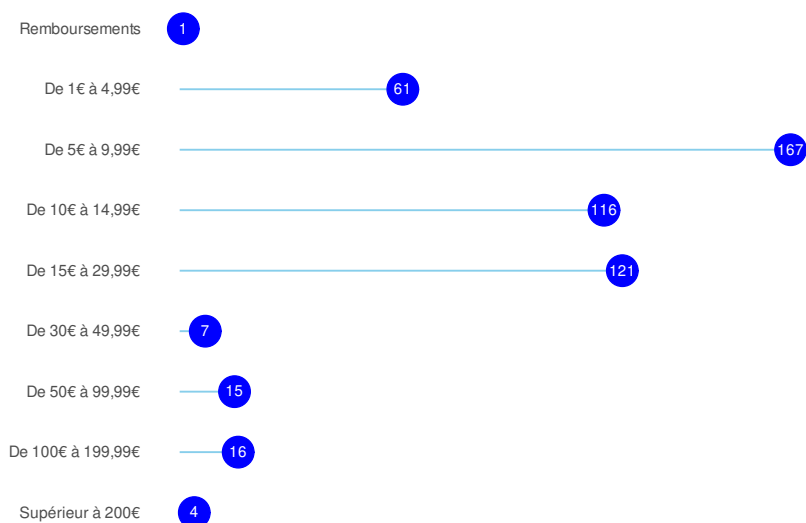
### Évolution des contributions financières



Montant total des contributions financières entre 2018 et 2022

L'absence de campagne de communication en 2022, probablement conjuguée à la période économique plus difficile due à l'inflation, ont amené une baisse dans les contributions financières. Elles restent néanmoins au-dessus de celles de l'année 2020 (ralentissement économique dû à la pandémie de COVID-19).

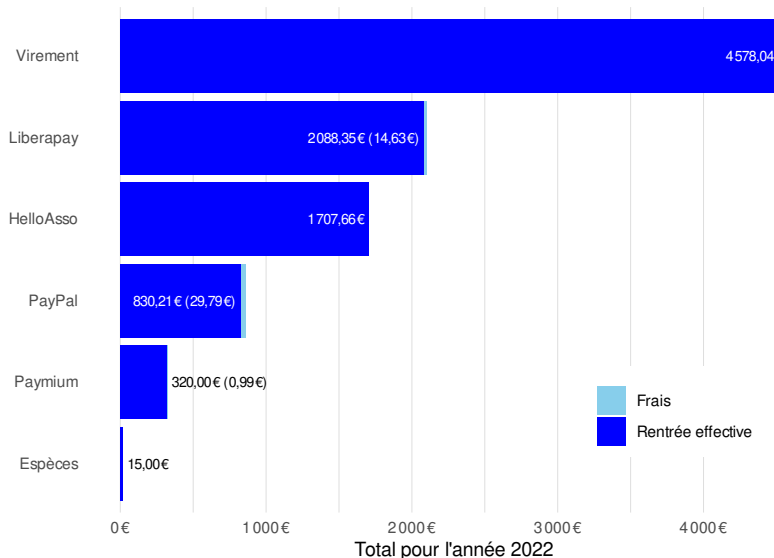
Répartition des contributions financières



Montants des contributions financières en 2022

La majorité des contributions financières à Nos oignons a un montant entre 5€ et 30€ pour un montant total de 4 642,97 €.

Les 4 contributions supérieures à 200€ représentent néanmoins 1 766 €.

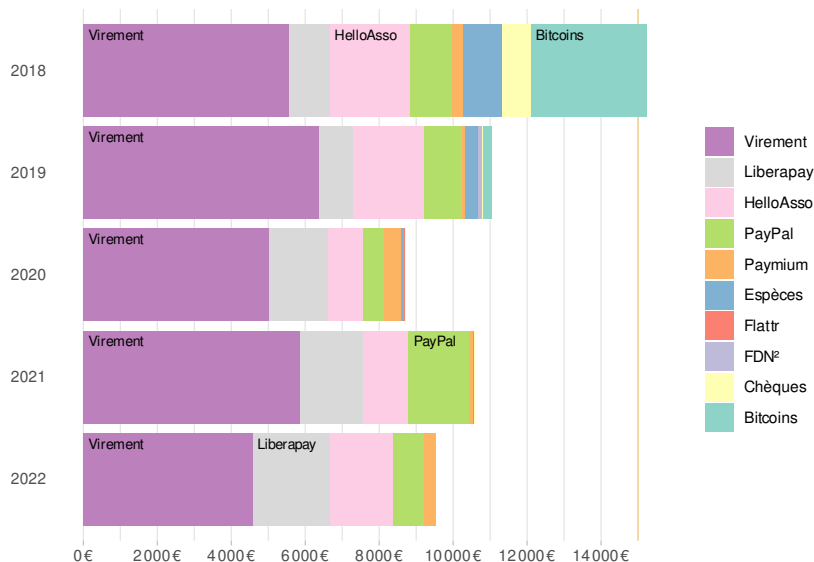


Méthodes de transmission des contributions financières en 2022

Les virements constituent la méthode préférée de contribution. C’est idéal car c’est la solution la moins coûteuse à l’intérieur de l’Union Européenne.

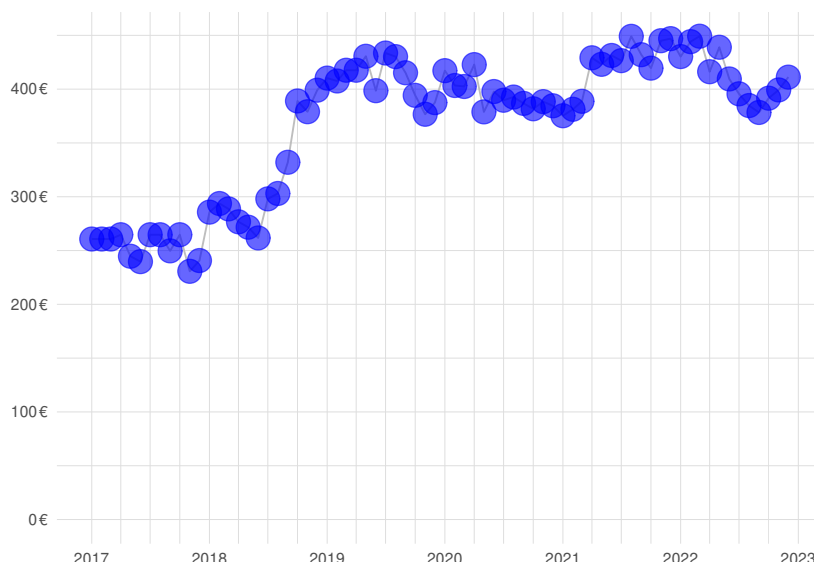
HelloAsso et dans une moindre mesure PayPal sont les méthodes mises en avant sur le site de Nos oignons pour les contributions par carte bancaire.

Malgré sa lourdeur en terme comptable (difficulté à avoir des relevés clairs, nécessité de réconcilier les informations provenant de trois opérateurs différents, incapacité à connaître le coût des transactions), Liberapay reste une source conséquente de contributions.



Répartition des méthodes pour transmettre les contributions financières entre 2018 et 2022

Évolution des contributions financières récurrentes



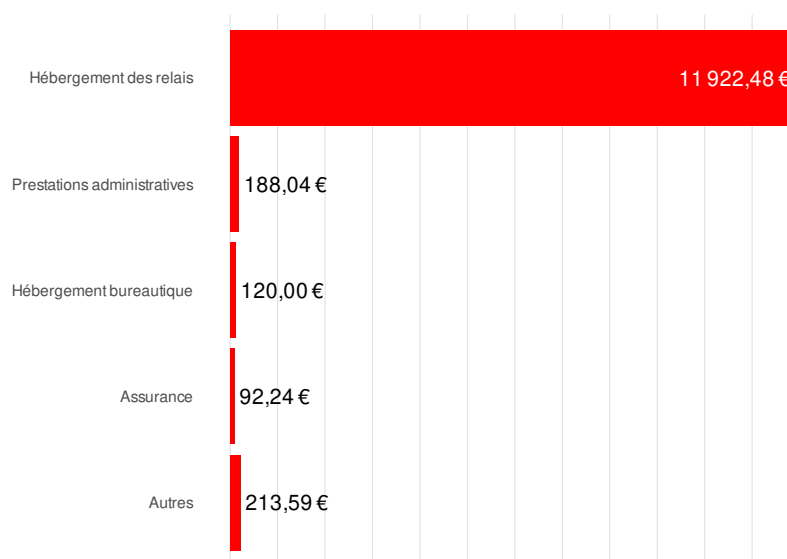
Contributions financières récurrentes par mois entre 2017 et 2022

Si la majorité des dons réguliers se sont maintenus en 2022, les difficultés économiques en auront coûté quelques-uns à l'association. Avec l'augmentation du budget annuel, les rentrées récurrentes correspondent à un tiers du budget de fonctionnement mensuel en 2022.

## Charges

Charges	2022	2021	2020
Achats de matières premières			
Autres achats et charges externes	10786,35	12570,49	10005,11
Impôts, taxes et versements assimilés			
Dotations aux amortissements	123,93		
Dotations aux provisions	1200,00	1200,00	1200,00
Autres charges		0,13	
-----	-----	-----	-----
<b>Total</b>	<b>12110,28</b>	<b>13770,62</b>	<b>11205,11</b>

## Charges externes



Répartitions des charges externes en 2022

L'hébergement des relais reste le plus gros poste de dépenses hors provisions (95%).

Les prestations administratives correspondent aux frais de domiciliation et de gestion du courrier postal par le prestataire Ubidoca.

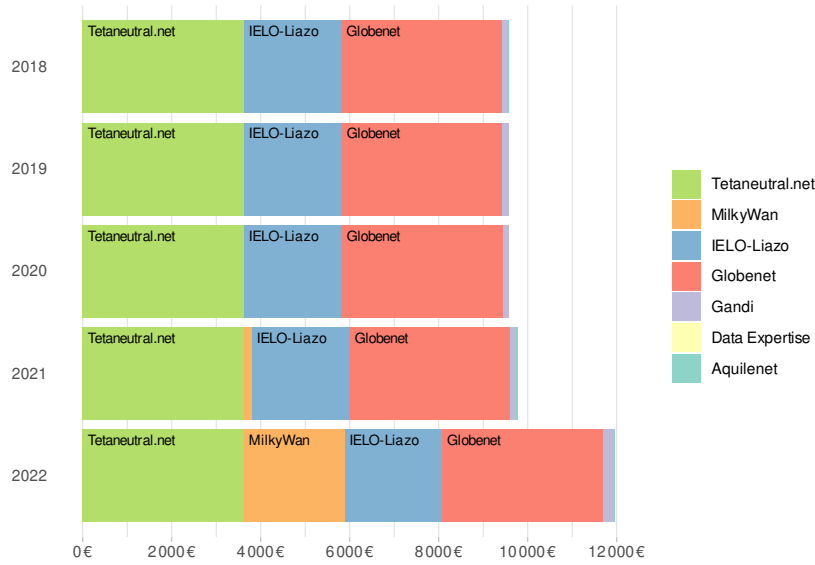
Les autres frais comprennent : la location des noms de domaine, la ligne téléphonique et la ligne fax, les cotisations aux associations dont Nos oignons est adhérente, et les frais bancaires des différents prestataires.

**Une erreur d'écriture a été commise en 2021** : l'acompte pour la réalisation de la vidéo a été enregistrée comme charge. Cela a augmenté à tort la ligne « Autres achats » d'un montant de 1750 €. La vidéo n'ayant pas encore été livrée, il aurait fallu que ce versement reste considéré comme un acompte... Une rectification a été réalisée sur l'exercice 2022, diminuant donc la ligne « Autres achats » du même montant.

## Dotations aux provisions

En 2022, 1 200 € ont été ajoutés aux provisions visant à financer un éventuel démêlé judiciaire.

## Répartition des relais



Coût des différents relais entre 2018 et 2022

Un nouveau relai (arecoque) a été mis en place grâce au fournisseur d'accès associatif MilkyWan au mois d'octobre 2021. L'opérateur a offert les frais de bande passante jusqu'en janvier 2022. À partir de février 2022, il faut donc ajouter 200 € mensuel de dépense pour son fonctionnement.

Le coût du relai hébergé par Aquilenet est intégralement pris en charge par l'association bordelaise. Nos oignons en est juste adhérente.

Les relais hébergés par MilkyWan, Ielo-Liazo, Tetaneutral.net et Gandi ont un bon rendement grâce aux tarifs préférentiels.

Le relai hébergé par Globenet est clairement moins rentable. Cependant, l'association est en bonne santé financière et nous a proposé de baisser le prix ou d'augmenter la bande passante allouée au relai.

## Bilan pour l'exercice 2022

### Actifs

Actifs	2022	2021	2020
Immobilisations corporelles	305,07		
Stocks de marchandises			
Avances et acomptes	1882,73	142,77	265,77
Créances	213,00	216,89	263,00
Banques et autres disponibilités	17764,41	21611,83	22264,77
Caisse			295,26
-----	-----	-----	-----
<b>Total</b>	<b>20165,21</b>	<b>21971,49</b>	<b>23088,80</b>

*Avances et acomptes* représente l'acompte pour la réalisation d'une vidéo promotionnelle, ainsi que notre compte chez Ubidoca qu'il est nécessaire de créditer en avance.

Les *créances* sont des dons collectés en espèces qui n'ont pas encore été reversés à l'association.

### Passif

Passif	2022	2021	2020
Fond associatif	8681,05	8010,03	6756,43
Résultat de l'exercice	-331,28	671,02	1253,60
Provisions risques et charges	11500,00	12300,00	14433,33
Emprunts (sans intérêts)	315,44	330,44	345,44
Dettes fournisseurs		660,00	300,00
-----	-----	-----	-----
<b>Total</b>	<b>20165,21</b>	<b>21971,49</b>	<b>23088,80</b>

### Résultat en déficit malgré l'utilisation de provisions

Les contributions financières n'ont pas compensé les charges externes en 2022. Avec 13 860,28 € de charges (en omettant la rectification d'erreur d'écriture d'un acompte) contre 9 779,00 € de produits (en ne comptant pas la reprise de provisions), le manque à gagner s'élève donc à un peu plus de 4 000 €.

Le résultat est déficitaire de 331 € grâce aux provisions et avances réalisées les années passées.

Les *emprunts* correspondent à des avances de frais effectués par des membres du C.A. n'ayant pas encore été remboursées.

### Provisions

La provision pour faire face à d'éventuels frais juridiques s'élève fin 2022 à 11 500 €.

Il n'y a plus d'autres provisions disponibles.



## Frais de fonctionnement à prévoir pour 2023

Poste	Coût mensualisé
Hébergement des relais	1000,00
Hébergement « bureautique »	10,00
Téléphonie	2,19
Gestion du courrier	20,00
Provision pour frais juridiques	100,00
Noms de domaine	2,59
Frais bancaires	5,00
<b>Total</b>	<b>1139,78</b>

Il faut également prévoir le règlement du reste des frais de la vidéo promotionnelle, au minimum 1750 €.

### Conclusion

En 2022, l'association Nos oignons a pu poursuivre ses activités grâce aux contributions de ses fidèles donateur·rice·s et des provisions réalisées les années précédentes. Néanmoins le résultat est déficitaire. Les dons réguliers n'ayant couvert qu'un tiers du budget total.

La conjoncture économique pour l'année 2023 s'annonce mauvaise avec une augmentation importante des coûts de l'énergie et une inflation généralisée. Il est probable que cela limite les capacités des donateur·rice·s à pouvoir soutenir l'association.

Si l'association démarre l'année 2023 avec 6 nœuds de sortie en fonctionnement, il faudra probablement surveiller les entrées pour éventuellement réduire la voilure pour éviter des problèmes de trésorerie.